

Recommandations de bonnes pratique HAS « Femmes enceintes ayant une complication au cours de leur grossesse : transfert en urgence entre établissements de santé » - Novembre 2012

01/11/2012

L'objet de ces recommandations de la Haute autorité de santé est d'optimiser le transfert des femmes enceintes dans l'urgence vers et entre les établissements des réseaux périnataux avec un objectif de sécurité et d'humanisation ; de favoriser la coordination entre les professionnels des réseaux périnataux : obstétriciens, urgentistes, anesthésistes, pédiatres, sages-femmes, etc. ; de mettre en place des outils permettant d'évaluer les différents aspects de la qualité des transferts des femmes enceintes au sein d'un réseau périnatal.

Consulter ici les recommandations de bonnes pratique HAS « Femmes enceintes ayant une complication au cours de leur grossesse : transfert en urgence entre établissements de santé » - Novembre 2012

Voir également :

Synthèse : TIU : organisation et information femmes enceintes

Synthèse : critères indications transfert pédiatrique

Synthèse : critères indications transfert maternel

Argumentaire : Transfert en urgence femmes enceintes